



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, lundi le 14 novembre, à 20h00, enregistrée, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Louise Boudreault et, Marie-Andrée Leduc et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé et Michel Bisson;

Madame Elaine Juteau est absente, motivée

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

22-11-203

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Émile-de-Suffolk ».

22-11-204

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h01.

Adoptée à l'unanimité.

22-11-205

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2022
8. Correspondances
 - 8.1 Lettre de remerciements de la municipalité de Namur
9. Voirie
 - 9.1 Rapport du mois d'octobre 2022
10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)
11. Sécurité incendie
 - 11.1 Rapport du service Incendie d'octobre 2022
12. Loisirs et cultures
 - 12.1 Rapport des Loisirs
 - 12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA
13. **Affaires financières/Résolutions**
 - 13.1 Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2022 au montant de \$132 300.45.
 - 13.2 Demande d'appui sur les données sur les prélèvements d'eau
 - 13.3 Demande d'appui financière – Club Quad de la Petite Nation



- 13.4 Demande d'aide financière – Association des chasseurs, pêcheurs, trappeurs et Archers de la Petite Nation
- 13.5 Soumission pour l'installation du WIFI à la caserne
- 13.6 Demande d'emprunt de la salle gratuitement pour l'association de chasse et pêche de Lac des Plages le 19 novembre 2022
- 13.7 Soumissions firme d'avocats
- 13.8 Demande de don pour la campagne Noeudvembre dédié à la lutte contre le cancer de la prostate
- 13.9 Annonce de vœux des fêtes
- 13.10 Demande d'appui des municipalités de la MRC relativement à la modification de l'horaire l'ambulance basée à Papineauville
- 13.11 Mandat à l'union des municipalités du Québec, achat de chlorure utilisé comme abat poussière pour l'année 2023
- 13.12 Fermeture du bureau pour la période des fêtes du 19 décembre au 3 janvier inclusivement
- 13.13 Offre de la salle gratuite à toutes les associations à but non lucratif
- 13.14 Forum sur les activités minières le 26 janvier 2023

14. Période de questions

15. Varia

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec ajouts des points 13.13 et 13.14 et demeure ouverte à toute modification.

Adoptée à l'unanimité.

Madame Danielle Longtin, dépose les déclarations des intérêts pécuniaires à la table du conseil.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

Madame Louise Boudreault dépose un compte rendu concernant les activités à la bibliothèque, le 15 octobre, tricot et décodage, 7 inscriptions.

Le 22 octobre une rencontre pour faire connaître les huiles essentielles, 7 inscriptions.

Le 29 octobre un lancement de live de madame Janine Pioger dont 14 participants.

Le 5 novembre un artisan de Saint-Émile-de-Suffolk invité, monsieur Pierre Boudreault dont 18 participants.

Le 12 novembre un arbre de bons vœux dont 6 jeunes se sont présentés et de plus 2 nouvelles inscriptions. Aussi tricot et visite artisan, 9 participants.

Le 26 novembre, 3 décembre, 10 décembre, il y aura tricot et bons vœux.

Le 17 décembre, événement spécial de Noël (bons vœux et fête des usagés) prix de présence et +.

6. Période de questions

22-11-206

7. Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2022

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

Que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 11 octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité.



8. Correspondances

8.1 Lettre de remerciements de la municipalité de Namur.

9. Voirie

9.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois d'octobre 2022.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois d'octobre 2022.

10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

11. Sécurité Incendie

11.1 Rapport du Service Incendie

Madame Danielle Longtin dépose le rapport du mois d'octobre 2022.

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois d'octobre 2022.

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

13. Affaires municipales / Résolutions

22-11-207

13.1 Listes des comptes à payer du mois d'octobre 2022

SUR PROPOSITION de monsieur Pierre Bérubé;

Que les comptes à payer du mois d'octobre 2022 au montant de \$132 300.45 soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois d'octobre et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale

22-11-208

13.2 Demande d'appui sur les données sur les prélèvements d'eau

CONSIDÉRANT QUE les données relatives aux prélèvements d'eau au Québec sont actuellement maintenues secrètes ;

CONSIDÉRANT QUE l'eau est une ressource vulnérable et épuisable, selon la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion durable de l'eau au Québec repose sur une approche intégrée et participative qui ne peut être mise en œuvre de manière efficace sans l'accès du public et des municipalités à l'ensemble des informations relatives aux prélèvements d'eau ; CONSIDÉRANT QUE sans une gestion durable de la ressource hydrique, l'avenir de cette ressource est menacé ;



CONSIDÉRANT QUE les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités locales ont besoin des données relatives aux volumes d'eau prélevés au Québec afin d'assurer une gestion durable de l'eau et une planification cohérente du territoire qui tiennent compte des effets cumulatifs réels de ces prélèvements ;

CONSIDÉRANT la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 1er juin 2022 reconnaissant qu'« une modification législative doit être considérée » et qu'il est demandé « au gouvernement d'évaluer la possibilité de modifier le cadre juridique afin que les quantités d'eau prélevées aient un caractère public » ; CONSIDÉRANT le dépôt du projet de loi numéro 42 visant principalement à s'assurer de la révision des redevances exigibles pour l'utilisation de l'eau ;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

DE DEMANDER à l'Assemblée nationale et au gouvernement du Québec de prioriser une gestion durable et transparente de l'eau en modifiant le cadre juridique de manière à conférer explicitement un caractère public aux données relatives à tous les prélèvements d'eau déclarés au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

DE DEMANDER à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) d'adopter leurs propres résolutions au même effet;

DE DEMANDER aux MRC et aux municipalités du Québec d'adopter leurs propres résolutions au même effet;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la FQM et à l'UMQ

Adoptée à l'unanimité.

22-11-209

13.3 Demande d'aide financière – Club Quad de la Petite Nation

ATTENDU QUE le club Quad de la Petite Nation sollicite le conseil de Saint-Émile-de-Suffolk pour obtenir un soutien financier;

ATTENDU QUE plusieurs citoyens de la municipalité utilisent les sentiers;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QU'un chèque de 100.00\$ soit émis au club Quad de la Petite Nation;

Adoptée à l'unanimité.

13.4 Demande d'aide financière – Association des chasseurs, pêcheurs, trappeurs et Archers de la Petite Nation

Ceci ne fait pas foi d'une résolution

22-11-210

13.5 Soumission pour l'installation du WIFI à la caserne

ATTENDU QUE le WIFI n'est pas à point dans la caserne;

ATTENDU QU'une demande a été demandé auprès de la compagnie Internet Papineau afin de satisfaire au besoin des deux pompiers à temps plein travaillant dans la caserne;

ATTENDU QUE la soumission est de 622.79\$ plus taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE la soumission au montant de 622.79\$ plus taxes applicables soit acceptée.



Adoptée à l'unanimité.

22-11-211

13.6 Demande d'emprunt de la salle gratuitement pour l'association de chasse et pêche de Lac des Plages le 19 novembre 2022

ATTENDU QUE l'association demande d'emprunter la salle gratuitement le 19 novembre pour une réunion spéciale du conseil;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE la salle soit prêtée gratuitement à l'association de chasse et pêche de Lac des Plages le 19 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité.

22-11-212

13.7 Soumissions – Firme d'avocats

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues pour une firme d'avocats;

ATTENDU QUE maître Rino Soucy du cabinet DHC Avocats envoie une offre au montant de 400.00\$ plus taxes applicables et un taux horaire de 150.00\$;

ATTENDU QUE le cabinet Deveau Avocats envoie une offre au montant de 850.00\$ plus taxes applicables et un taux horaire de 215\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QU'après discussion avec le conseil que la soumission de Deveau Avocats soit retenue en raison de la satisfaction du service offert par la firme Deveau Avocats.

Adoptée à l'unanimité.

22-11-213

13.8 Demande de don pour la campagne Noeudvembre dédié à la lutte contre le cancer de la prostate

ATTENDU QUE la campagne de Noeudvembre dont madame Valérie Plante, ambassadrice, sollicite les municipalités pour un soutien financier;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE madame Danielle Longtin envoie un chèque au montant de 99\$ pour le coffret comprenant Le nœud papillon et son mouchoir de poche édition 2022 ainsi que 7 paires de bas exclusives;

Adoptée à l'unanimité.

22-11-214

13.9 Annonce de vœux des fêtes

ATTENDU QUE comme à tous les années les deux journaux locaux envoient des demandes pour offrir des vœux de joyeux temps de fêtes aux citoyens;

ATTENDU QUE l'offre du journal Inmedias est 250.00\$ plus taxes applicables pour ¼ de page;

ATTENDU QUE l'offre du journal Les deux Vallées est de 315\$ plus taxes applicables pour ¼ de page;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;



QUE madame Danielle Longtin communique avec les deux journaux locaux pour que les vœux soient transmis aux citoyens;

Adoptée à l'unanimité.

22-11-215

13.10 Demande d'Appui des municipalités de la MRC relativement à la modification de l'horaire l'ambulance basée à Papineauville

- CONSIDÉRANT que le CISSSO, sous la direction de madame Josée Fillion, a modifié unilatéralement, l'horaire de travail, de nuit, des ambulanciers sur le territoire de la MRC Papineau par l'abolition du quart de nuit, de 19 :00 à 7 :00 et le retrait du service de l'ambulance localisée à Papineauville pour cette même plage horaire;
- CONSIDÉRANT que la MRC Papineau compte 25 municipalités localisées dans deux vallées, soit Petite-Nation et de la Lièvre,
- CONSIDÉRANT que cette décision unilatérale du CISSSO, privera la vallée de la Petite-Nation, qui compte 17 municipalités et qui couvre plus de 2 250 km² sur les 3 318, 53 km², d'une ambulance;
- CONSIDÉRANT que la vallée de la Petite-Nation ne sera desservie que par deux ambulances la nuit, l'une localisée à St-André-Avellin et la seconde à Chénéville;
- CONSIDÉRANT que l'hôpital le plus près est l'hôpital de Papineau, localisé à Gatineau, secteur Buckingham, car l'urgence du CLSC de la Petite-Nation, localisée à St-André-Avellin, est fermée la nuit;
- CONSIDÉRANT qu'il faut calculer entre 45 et 90 minutes de déplacement, sans inclure le temps d'attente au triage de l'urgence et la désinfection de l'ambulance, s'il y a eu présence de sang;
- CONSIDÉRANT que pour plus de 10 municipalités, cela représente une absence de service de nuit en moyenne de 5 heures;
- CONSIDÉRANT que l'ambulance localisée à Thurso est, à 90% du temps, sur les territoires de la ville de Gatineau et de la Basse-Lièvre où se trouvent les municipalités de Bowman, N-D-de-la Salette, Val-des-Bois, sans oublier les municipalités de Canton de Lochaber, Lochaber-Partie-Ouest qui sont sur le territoire de la Petite-Nation;
- CONSIDÉRANT que l'ambulance localisée à St-André-Avellin devra desservir dix municipalités;
- CONSIDÉRANT que la seconde ambulance, localisée à Chénéville devra desservir les 7 autres municipalités toutes les nuits;
- CONSIDÉRANT la distance à couvrir sur un aussi vaste territoire;
- CONSIDÉRANT que les citoyens et les citoyennes des municipalités de Boileau, Chénéville, Duhamel, Fassett, Lac-des-Plages, Lac-Simon, Montpellier, Montebello, Namur, Notre-Dame-de-Bonsecours, Notre-Dame-de-la-Paix, Papineauville, Plaisance, Ripon, St-André-Avellin, Saint-Émile-de-Suffolk et St-Sixte seront, pendant douze heures par jour, des électeurs et électrices de seconde zone;
- CONSIDÉRANT qu'une vie dans la MRC de Papineau est aussi importante qu'une vie à Gatineau, Montréal ou Québec;



IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil demande au ministre de la Santé d'intervenir en demandant à madame Fillion et au CISSSO de reconsidérer cette décision et de rétablir le service d'ambulance pour le quart de nuit, de 19 :00 à 7 :00 pour le service ambulancier localisé à Papineauville.

Que copie de la présente résolution soit transmise aux 25 municipalités de la MRC Papineau et à la MRC Papineau aussi afin d'obtenir leur appui dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

22-11-216

13.11 Mandat à l'union des municipalités du Québec, achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2023

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2023;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer *le chlorure de calcium solide en flocons et/ou le chlorure en solution liquide* dans les quantités nécessaires pour ses activités;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide*) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2023;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé à la suite de l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;



QUE la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

21-11-217

13.13 Offre de la salle gratuite à toutes les associations à but non lucratif

ATTENDU QU'à plusieurs reprises le conseil est sollicité pour l'emprunt de salle de façon gratuite;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE l'administration gère le prêt de la salle gratuitement aux associations à but non lucratif de la région sans faire demande au conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité.

21-11-218

13.14 Forum municipal sur les activités minières

ATTENDU QU'un Forum municipal sur les activités minières se tiendra le 26 janvier 2023 de 9h00 à 15h00 au Palais des Congrès de Gatineau;

ATTENDU QUE le sujet touche directement la population de Saint-Émile-de-Suffolk;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE madame Louise Boudreault et monsieur Hugo Desormeaux participent au Forum et que tous les frais reliés soient absorbés par la municipalité.

14. Période de questions

15. Varia

22-11-219

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la séance soit levée à 20h26.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale

